



Rédaction & Édition  
Mairie de Pencran  
Mail :  
mairie.pencran@wanadoo.fr



Ci-dessus, quelques photos du fleurissement de la Commune, réalisés par les agents des services techniques.



Vie municipale ou urbanisme, enfance et jeunesse, retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet [www.pencran.fr](http://www.pencran.fr)

## LA MAIRIE COMMUNIQUE

### ETAT CIVIL

**Naissance** : Edwina, Magalie, Bernadette SCHMITT, 1 rue Xavier Grall, née le 4 avril.

### URBANISME

#### **Permis accordés : maisons individuelles**

LE MOIGNE Charles-Yves et Céline, Rosquelen

LE MOIGNE Gaëlle, Rosquelen

#### **Lotissement Le Terroir de Kermadec :**

M. RANNOU Sébastien et Mme BARBIER Nelly, 1 rue Per Jakes Hélias

#### **Non-oppositions à des Déclarations Préalables de travaux :**

QUEFFURUS Christian, 6 route de Keranhoat, remplacement des portes fenêtres

KRAEMER Sébastien, 1 rue des Cerisiers, construction d'un garage en bois

PELICAN René, 7 rue Anatole Le Braz, édification d'une clôture

PAGE Patrice, 11 rue Xavier Grall, pose de panneaux photovoltaïques

COUDARD Gilles, 1 route de la Fontaine, construction d'un abri de jardin

### PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE

**Jean CRENN** reçoit sur RDV :

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h

Mardi et jeudi : de 14h à 17h

Les adjoints reçoivent sur RDV :

**Lucien VIGOUROUX** : Voirie, Eau & Assainissement.

**Chantal PICHON** : Enfance & Jeunesse.

**Roseline EMILY** : CCAS, Information & Relation avec les associations.

**Jean Claude LARVOR** : Bâtiments.

**Jeannine MARTIN** : Urbanisme & Environnement.

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

**Du lundi au jeudi :**

8h30 – 12h et 13h30 – 17h30

**Le vendredi :**

8h30 – 12h et 13h30 – 16h30

**Le samedi :** 9h – 12h

### NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

Centre de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03

### Recensement des jeunes

#### Parcours citoyen (filles et garçons)

Les jeunes **nés en mai 1996** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois.

Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

### Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 04/04/12

Nitrates (NO3) : 27 mg/l

(limite de qualité : 50 mg/l).

Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur internet (rubrique Environnement).



### Dates à retenir :

**6 mai** : Elections présidentielles - 2<sup>ème</sup> tour

**10 mai** : réunion collecte des déchets salle polyvalente à 20h

**13 mai** : APE - Kermesse de l'école

**17 mai** : USP - rassemblement U7-U8-U9

**20 mai** : Badminton - tournoi des jeunes

**25 mai** : USP - Assemblée générale

**28 mai** : Sentiers de Pencran - Randonnée du Lundi de Pentecôte. Départ 14h, salle polyvalente

**1<sup>er</sup> juin** : soirée jeux de société à 19h à *l'arc en ciel*

**2 juin** : USP - 40 ans du club

## PORTES OUVERTES à L'arc-en-ciel et à l'école

*La municipalité ouvre les portes des services enfance et petite enfance*

*le samedi 9 juin de 9 h 30 à 12 h*



**Vous êtes déjà installés sur la commune ou vous avez un projet en cours ?**

*Vous pourrez visiter les locaux et rencontrer le personnel des services municipaux :*

- le **jardin d'enfants** à partir de 2 ans, passerelle avec l'école,
- le **centre de loisirs** dès 4 ans,
- l'**école** avec la participation de l'Association des parents d'élèves,
- la **garderie périscolaire**, ainsi que des **assistantes maternelles** de la commune.

# LA MAIRIE COMMUNIQUE

## Elections présidentielles et législatives

Rappel des dates :

	Présidentielles	Législatives
1 <sup>er</sup> tour	22 avril 2012	10 juin 2012
2 <sup>ème</sup> tour	6 mai 2012	17 juin 2012

## Résultats du 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles à Pencran

En %, sur 1140 voix.

F. Hollande.....	38,5	E. Joly.....	3,1
N. Sarkozy .....	20,1	P. Poutou.....	1,8
F. Bayrou.....	13,2	N. Dupont-Aignan	1,7
J-L. Mélenchon	10,4	N. Arthaud.....	0,8
M. Le Pen.....	10,3	J. Cheminade.....	0,2

## Les jeunes votants Pencranais

De nombreux jeunes Pencranais se sont déplacés dimanche 22 avril dernier pour déposer pour la première fois leur bulletin de vote dans l'urne et accomplir leur devoir de citoyen.



Vincent TOULLEC



Vincent PREINCE



Laetitia LE FUR

## Nouveaux tarifs votés le 22 mars 2012

### Tarifs cantine (à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012) :

- assidus 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> enfant : 3,52 € le repas
- assidus à compter du 3<sup>ème</sup> enfant : 2,62 € le repas
- occasionnels : 3,80 € le repas
- extérieurs à la commune : 3,80 € le repas
- 3<sup>ème</sup> enfant extérieur à la commune : 2,85 € le repas
- adultes : 5,26 € le repas.

### Tarifs de prise en charge de divagation d'animaux

- captage et prise en charge des animaux durant 48 h ouvrables : 60 €
- au-delà de 48h ouvrables, transport au refuge en supplément : 60 € plus frais kilométriques au refuge aller-retour à 0.25 € le km

### Tarifs des locations de salles

#### SALLE POLYVALENTE

##### 1) Associations ayant leur siège sur la commune et groupements assimilés

- Réunions, assemblées générales, fêtes, repas : gratuit
- Assemblées générales, congrès, assises d'une association à laquelle est affiliée l'association Pencranais (ex : UFOLEP, FNA-CA, FCPE...) : gratuit

##### 2) Entreprises, sociétés et comités d'entreprise de la commune

- Réunions, assemblées générales, arbres de Noël, réceptions de clientèle : gratuit
- A partir de la 2<sup>ème</sup> manifestation : 150 €
- Stages pour le personnel : 3 premiers jours : gratuit  
60 € par jour supplémentaire

##### 3) Habitants de la commune

- Apéritifs, cafés : 65 €
- Apéritifs de mariage, buffets, banquets : groupes jusqu'à 50 personnes (demi- salle) : 160 €  
au-delà de 50 personnes (salle entière) : 230 €  
2 jours consécutifs : 350 €

##### 4) Associations, organismes, particuliers extérieurs à la commune

- Réunions, apéritifs, cafés : 160 €
- Apéritifs de mariage : 220 €
- Buffets, banquets, arbres de Noël : jusqu'à 50 personnes (1/2 salle) : 240 €

### Tarifs ALSH (à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012 en tenant compte des quotients familiaux) :

\* Les quotients sont calculés de la manière suivante :

$$QF = \left[ \frac{\text{Revenu figurant sur la feuille d'imposition}}{12} + 1 \text{ mois d'allocations familiales} \right] / \text{Nombre de parts}$$

	Quotient familial mensuel	Journée repas compris	½ journée	½ journée + repas (3.50€)
QF1	Inférieur à 460 €	8.50 €	4.25 €	7.75 €
QF2	De 460 € à 731 €	10.70 €	5.35 €	8.85 €
QF3	De 731 € à 1200 €	13.00 €	6.50 €	10.00 €
QF4	Supérieur à 1200 €	15.00 €	7.50 €	11.00 €
	Extérieurs	17.50 €	8,75	12.25 €

au-delà de 50 personnes (salle entière) : 370 €

2 jours consécutifs : 500 €

- Groupement culturel ou touristique membre du Pays de Landerneau-Daoulas : gratuit

#### SALLE ARGOAT

Associations communales : gratuit

Associations extérieures et particuliers : Réunion le soir : 15 €

Réunion pour la ½ journée : 15 € - Réunion pour la journée : 30 €

A titre exceptionnel, la salle pourra être louée pour un café après obsèques : 30 € (si la famille n'a pas d'autre possibilité - pas de mise à disposition de vaisselle ni de cafetière).

#### SALLE DES AÎNÉS :

A titre exceptionnel, la salle pourra être louée pour un café après obsèques : 50 € (si la famille n'a pas d'autre possibilité - pas de mise à disposition de vaisselle ni de cafetière).

#### LOCATION DE LA CUISINE COLLECTIVE

- Location de la cuisine à toute entreprise de restauration pour le compte d'une association, d'un particulier ou d'une entreprise : 250 €

- Location de la cuisine au restaurateur local pour le compte d'une association ou un groupe de la commune : 50 €

- Location de la cuisine directement à une association de la commune avec cuisinier confirmé : 50 €

Caution pour la cuisine : matériel : 700 € - ménage : 100 €.

Location de la sono et du micro : 20 € (caution : 150 €).

### Tarifs de concessions de cimetière :

Fosses et caveaux :

- concession simple (1,20 x 2,20m) 15 ans : 54 €
- concession simple (1,20 x 2,20m) 30 ans : 108 €

- concession double (2,40 x 2,20m) 15 ans : 108 €

- concession double (2,40 x 2,20m) 30 ans : 216 €

NB : Répartition des recettes : 2/3 à la Commune et 1/3 au CCAS.

## Tarifs des photocopies et fax

### Photocopies jusqu'à 10 unités :

format A4 noir et blanc : 0,20 €  
format A3 noir et blanc : 0,40 €  
format A4 couleur : 0,50 €  
format A3 couleur : 1,00 €  
documents administratifs : 0,18 €

### Photocopies à partir de 11 unités :

format A4 noir et blanc : 0,10 €  
format A3 noir et blanc : 0,20 €  
format A4 couleur : 0,25 €  
format A3 couleur : 0,50 €  
documents administratifs : 0,09 €

### Fax jusqu'à 10 unités :

émission : 1,50 € la feuille  
réception : 1,00 € la feuille

### Fax à partir de 11 unités :

émission : 0,75 € la feuille  
réception : 0,50 € la feuille

## Collecte des ordures ménagères

La Communauté de communes du Pays de Landerneau Daoulas s'est engagée dans un programme d'amélioration de la gestion des déchets sur son territoire. Différentes actions sont prévues :

- développer le compostage individuel,
- développer la collecte des recyclables au porte à porte en alternance avec la collecte des ordures ménagères,
- améliorer des conditions de collecte (collecte en bacs normalisés),
- améliorer la collecte du verre.

Ces actions seront mises en œuvre en deux temps :

- avril à juillet 2012 : information et équipement des usagers en bacs et composteurs
- fin septembre 2012 : mise en place de la nouvelle organisation.

Afin de présenter ces actions aux Pencranais, la Communauté de communes animera une réunion publique le **jeudi 10 mai à 20h à la salle polyvalente**.

La **vente des bacs et composteurs** aura lieu le **samedi 19 mai de 8h30 à 12h30 dans les bâtiments situés près de OMS** (Ouest Métallerie Serrurerie) au bourg de Pencran.

Les **bons de réservations** sont à remettre dans votre mairie **pour le mercredi 16 mai**.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le **service environnement** de la Communauté de communes au **02 98 21 34 49** ou **environnement.cc@pays-landerneau-daoulas.fr**



### Prix des composteurs :

300 litres (jardin < 500 m<sup>2</sup>) : 20 €  
600 litres (500 à 1000 m<sup>2</sup>) : 25 €  
800 litres (> 1000 m<sup>2</sup>) : 30 €

### Prix des bacs roulants (déchets ménagers) :

120 litres (1 à 2 personnes) : 10 €  
240 litres (3 à 4 personnes) : 15 €  
360 litres (5 personnes et plus) : 20 €

Il n'y a qu'un seul volume pour les bacs roulants à couvercle jaune : 240 L vendu 15 €.

## CONSEIL MUNICIPAL

### Extrait du compte rendu de la réunion du 12 avril 2012

Absents : J. PAUGAM a donné pouvoir à H. LUCAS, J.P. LE BOURDON, excusé.

Secrétaire de séance : J. GUEVEL.

### Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Electrification rurale de la région de Daoulas

Les élus du SIE de Daoulas ont voté la modification des statuts du syndicat le 22/03/2012. Les communes adhérentes ont 3 mois pour se prononcer sur les modifications. Il est proposé :

A l'article 1 – de rajouter la phrase : « Le syndicat a également pour mission l'accomplissement des travaux neufs des installations d'éclairage public ainsi que leur entretien – maintenance ».

A l'article 8 – de modifier la phrase comme suit : « il pourra assurer pour les communes adhérentes les prestations relatives aux illuminations de Noël ». POUR : 15.

### Eclairage public : autorisation de signature d'un avenant avec l'entreprise INEO

Dans l'attente de la passation du futur marché à bons de commande en éclairage public, L. VIGOUROUX propose de renouveler le contrat avec l'entreprise actuelle, pour une seule année.

POUR : 16.

### Appel d'offres éclairage public : regroupement avec le SDEF (Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipelement du Finistère)

L. VIGOUROUX propose l'intégration de la commune de Pencran au marché « entretien – maintenance de l'éclairage public » du Syndicat Intercommunal d'Electrification de Daoulas. Ceci permettra d'alléger la procédure administrative et de bénéficier de la

mise en concurrence par le SIE. POUR : 16.

### Protection sociale complémentaire / risque prévoyance

La couverture des agents territoriaux, tant pour la complémentaire santé que pour la prévoyance, est assurée jusqu'au 31/12/2012 par l'Amicale des Agents Territoriaux.

M. le Maire propose de mandater le Centre de Gestion du Finistère pour lancer la procédure de mise en concurrence pour la négociation du risque prévoyance. Les tarifs et garanties lui seront soumis avant signature. POUR 16.

### Etude aménagement centre bourg : demande de subvention Eco-FAUR

Dans le cadre de l'étude de l'aménagement du bourg, la commission d'appel d'offres avait retenu le cabinet AREA Architecture / A&T Ouest pour 12 800 € HT. Commune inférieure à 25 000 habitants, Pencran peut prétendre à une subvention de 50 %. Il convient à présent de demander une subvention Eco FAUR auprès du Conseil Régional de Bretagne pour financer l'étude précitée. POUR : 16.

### Participation BAFA

L'action « stages BAFA » est inscrite dans le contrat Enfance-Jeunesse signé entre plusieurs communes du secteur de Landerneau, la CAF et la MSA. Une participation financière de 300 € par stagiaire sera versée aux communes. Il est proposé au Conseil de reverser l'aide financière de 300 € aux Pencranais qui ont suivi la seconde session de leur formation BAFA (Tudi CREQUER et Mélissa GOUEZ). POUR : 15 (C. PICHON ne prend pas part au vote).

### Information sur les déclarations d'intention d'aliéner

J. MARTIN liste les transactions de propriétés et informe que la

commune n'a pas fait valoir son droit de préemption.

### Convention avec le Comité des Fêtes pour l'organisation de la Ronde Finistérienne

Le 22/07/2012 la commune de Pencran accueillera une étape de la 40<sup>ème</sup> édition de la Ronde Finistérienne. Il est proposé d'autoriser M. le Maire à signer une convention avec le Comité des Fêtes de Pencran. Cette convention fixera les modalités d'organisation de la course cycliste et d'intervention de chacune des parties. POUR : 16.

### Tirage au sort des jurés d'Assises :

LE CANN Annie, 2 rue Eric Tabarly ; LE HER ép. MEVEL Marie Yvonne, 2 rue Anatole Le Braz ; LONJARD David, rue des Cerisiers.

### Compte rendu de commissions

Urbanisme : J. MARTIN

La commission chargée du suivi des zones humides sur Pencran a approuvé la carte présentée par le Syndicat de bassin de l'Elorn et

émis des réserves pour le classement d'une parcelle de terrain qui n'est pas répertoriée en zone humide. Ce dossier sera intégré dans le PLU.

Le Conseil Général a organisé une réunion pour faire un état des lieux en matière d'eau potable.

Voirie – Assainissement : L. VIGOUROUX

Travaux dans le lotissement Feunteun Marie, débroussaillage du terrain près des jeux à Keranna.

Bâtiments : J. C. LARVOR

Visite des bâtiments au regard de l'accessibilité. Dans ce cadre, il est prévu au programme 2012 la mise en accessibilité de la salle polyvalente et la pose d'une rambarde extérieure à l'école.

Salle polyvalente : réflexion sur les meubles de la petite cuisine.

Une présentation de l'étude de rénovation de l'église par l'architecte chargé du dossier sera faite en juillet.

*Compte-rendu complet consultable en mairie.*



## ALSH

### Les vacances de printemps à l'ALSH



Pendant les vacances de printemps à l'Accueil de Loisirs, les enfants ont découvert les 5 sens. Pendant deux semaines, ils ont goûté, touché, vu, entendu, senti...

Introduction musicale pour commencer les vacances : Ninon, jeune musicienne, est venue faire écouter quelques notes de musique aux enfants du Jardin d'enfants et aux plus jeunes de l'Accueil de Loisirs.

Le jeudi, les enfants sont partis à la recherche des Korrigans à Botmeur lors d'une balade contée. Ils ont aussi donné naissance à Raymond le caméléon que vous pouvez admirer sur les vitres de l'Accueil de Loisirs.

La deuxième semaine, les enfants sont allés visiter la chèvrerie à Saint-Divy. Après avoir fait un tour de poney, caressé quelques chevreux et nourri les nombreuses chèvres, ils ont goûté du fromage de chèvre tout frais.



Pendant la semaine, les enfants

aventuriers ont participé au Koh Lanta des 5 sens et pour finir les vacances dans la bonne humeur, ils ont invité leurs petits copains du Jardin d'enfants à partager un goûter commun.



### Attention !

Les permanences de la directrice de l'ALSH ne seront pas assurées du 17 au 22 mai et du 24 au 30 mai au matin.

Toutefois, une permanence sera assurée le 22 mai à 16h30.

### Date à retenir !!

#### Le 1<sup>er</sup> juin, soirée JEUX DE SOCIÉTÉ

Les équipes d'animation Enfance et Jeunesse invitent **tous les Pencranais à une soirée jeux de société en famille, le vendredi 1<sup>er</sup> juin à partir de 19h, à l'arc en ciel.**

Elles vous proposent d'apporter tartes, cakes et autres amuse-bouches, que chacun pourra partager autour des jeux proposés à tous.

Inscription auprès de Marine à l'arc en ciel. (Tél. : 09 60 54 23 03) ou en mairie (tél. : 02 98 85 04 42).

**Ce soir, en famille  
On joue en amis !**

**Vendredi 1<sup>er</sup> Juin 2012**

De 19h à 22h - Espace Arc-en-Ciel

ENTRÉE GRATUITE

Chacun peut apporter tartes, cakes ou autres amuse-bouches à partager autour des jeux proposés par les animateurs

Inscriptions auprès de Marine à l'arc en ciel (09 60 54 23 03) ou en Mairie (02 98 85 04 42)

# ECOLE

## Classe de CM1 - CM2

Enseignant : M. KERNINON Yannick

**CM1** : Axelle DACQUIN--JULIEN, Marie DEJARDIN, Samuel DUVERNOIS, Rémi HOURCQ, Aziliz JAOUEN, Thibaut LE BORGNE, Noémie LE GALL, Alexandre LE ROY, Killian PRIGENT, Antoine QUERE, Sandra SIDER, Flavie VERET.

**CM2** : Maxime BOCQUIER, Marine CABON, Yanna GOURVES, Benjamin JOURDAN-MAHE, Baptiste LE CORRE, Eliot LE JONCOUR, Maïwenn LE PESQ, Maëlle LE ROUX, Anna LE VERN, Noëllie LUGUERN, Margot SAISON, Loïc TOURBOT.



# PAROISSE

## Pentecôte 2012

Rendez-vous à Landévennec le **27 mai** pour la fête diocésaine de 9h30 à 17h. Différentes animations dans la matinée, puis en début d'après-midi, Mgr Levert donnera les nouvelles orientations de notre diocèse. La journée se terminera par l'eucharistie présidée par Mgr Levert et la confirmation de 300 jeunes et adultes. Un pique-nique est à prévoir pour midi.

# VIE ASSOCIATIVE

## Club des aînés



Le 19 avril, Pencran organisait son 1<sup>er</sup> inter clubs de l'année. 27 équipes de dominos et 17 équipes de pétanque se sont présentées venant de 8 communes différentes.

### Dominos :

- 1<sup>er</sup> : Mme GOLIAS, Mme KERVENIC - Saint Thonan : 30 pts
- 2<sup>ème</sup> : M. THOMAS, M. MARCHADOUR - Guipavas : 29 pts
- 3<sup>ème</sup> : M. MARCHADOUR, M. LE GUEN - Guipavas : 27 pts
- 3<sup>ème</sup> : Mme TOURBOT, Mme ABJEAN - Pencran : 27 pts
- 3<sup>ème</sup> : Mme GOASCOZ, Mme ROLLAND, Pencran : 27 pts.

### Pétanque :

1<sup>ers</sup> : Yves BARS, Michel CORNEC  
Saint Urbain

2<sup>èmes</sup> : Christian LE BRAS, J-Y. ELOIRE  
Pencran

3<sup>èmes</sup> : Albert GRALL, Charles GRALL  
Pencran

4<sup>èmes</sup> : Patrice LE CLECH, Philippe VICAN  
Pencran

5<sup>èmes</sup> : Henri KERMARREC, Christian VERBAUHEDE - Pencran

Le 25 avril a eu lieu la finale de belote à Trégourez. Parmi les 200 qualifiés, il y avait 3 joueurs de Pencran : François KEREBEL, André SALOU et Louis TOURBOT. Il a manqué une dizaine de points à André SALOU pour être dans les 20 premiers.



Le 26 avril à Saint Thonan s'est déroulée la qualification pétanque en triplettes pour la finale départementale du 30 mai à Saint Renan. Quatre équipes étaient présentes :

1<sup>ère</sup> : Christian VERBAUHEDE, Henri KERMARREC, Gérard ROZEC, qualifiée

2<sup>ème</sup> : Albert GRALL, Michel CORRE et Alain TOULHOAT, qualifiée

3<sup>ème</sup> : Gérard BARS, Christian LE BRAS, J-Y. ELOIRE, qualifiée

4<sup>ème</sup> : Patrice LE CLECH, Dominique JAOUEN, Philippe VICAN, non qualifiée.

Le 16 mai à Plabennec, à la finale de tarot, la commune de Pencran sera représentée par François KEREBEL.



## USP



### Challenge Orange

A l'occasion du match de Ligue 1, Stade Brestois 29 – Lille OSC, le 7 avril 2012, les U15 pencranais ont participé au challenge Orange. Accompagnés de leurs coachs Eric Bernas et Dédé Castel, ainsi que du responsable des jeunes Stéphane Madec, les 11 joueurs ont foulé la pelouse du stade Francis Le Blé à la mi-temps du match. Un grand moment de bonheur et de fierté pour tous les joueurs.

### Déplacement à Vildé Guingalan

Le week-end de Pâques, toute une délégation de l'USP a participé à un tournoi à Vildé Guingalan (22). 42 joueurs, coachés par leurs 12 dirigeants ont fait le déplacement en car, accompagnés d'une vingtaine de parents qui n'ont pas hésité à mettre l'ambiance. La participation à ce tournoi fait partie d'un échange qui dure depuis 3 ans avec les membres du club de Plélan-Vildé que les Pencranais hébergeront au prochain tournoi de Dirinon.



### L'USP fête ses 40 ans

Fondée par Yves Caroff et quelques bénévoles passionnés, l'Union Sportive de Pencran a disputé son premier championnat durant la saison 1971/1972.

Quatre décennies plus tard et après avoir connu de nombreuses émotions dans les championnats de district et de ligue, les souvenirs autour de l'USP ne manquent pas. Les anciens ou actuels licenciés du club, entourés de tous les bénévoles et supporters sont donc invités à se retrouver le 2 juin pour jouer ou « refaire les matchs » de nouveau ensemble.

- Côté sportif, les matchs des licenciés de l'école de foot inaugureront la journée et les « vieilles gloires » du club la clôtureront. L'occasion pour tous de découvrir les nouveaux talents et revoir les anciens « magiciens » de Keranna.

- Côté cérémonie, la soirée débutera par la très « attendue expo-photos », se poursuivra par l'apéritif et un cochon grillé et se terminera naturellement par une soirée dansante.

Et si pour cet anniversaire, les joueurs séniors voulaient bien nous écrire une page victorieuse de l'histoire du club, la fête n'en serait que plus belle...

Le nombre d'anciens licenciés ne nous permet pas de lancer des invitations personnelles. C'est donc par voie de presse et affichage que se fait la publicité de l'évènement. Merci d'en faire l'écho également autour de vous.

Programme de la journée:		
A partir de 14h00:	Football	Stade
A partir de 18h00:	Apéritif et Expo Photos	Salle Polyvalente
A partir de 20h00:	Repas / Cochon Grillé	Salle de Sport
Soirée:	Animation	Salle de Sport

#### Tarifs :

Repas du soir : 15 € par personne

8 € pour les enfants de moins de 14 ans

Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.

**Jeu**di 17 mai 2012  
**Rassemblement**  
**U7 - U8 - U9**  
 stade de Keranna à Pencran

Debut des rencontres 10h00  
 Remise des récompenses 16h00  
 64 équipes, 500 enfants (6 - 9 ans)  
 tombola

**NOMBREUSES ANIMATIONS. BUVETTE. RESTAURATION ...**

Organisation : **US PENCRAN**  
 Contact : 06.86.50.43.03

### Rassemblement U7-U8-U9

**Jeu**di 17 mai 2012

Le jeudi 17 mai prochain, l'USP organise un grand rassemblement de jeunes footballeurs sur les pelouses de Keranna. 66 équipes, soit près de 500 enfants de 6 à 9 ans seront présents pour cet événement qui va mobiliser tous les dirigeants et parents ! N'hésitez pas à venir nombreux et nombreuses, l'entrée est gratuite !

**le 2 juin 2012**

**l'US Pencran**  
**fête ses 40 ans**

Afin de faciliter l'organisation de cette journée, basée sous le signe de la convivialité et des retrouvailles, merci de vous inscrire en nous retournant le bulletin d'inscription (disponible en mairie ou sur le site internet [www.pencran.fr](http://www.pencran.fr)). A transmettre à un responsable du club ou à expédier avant le 15 mai à Mickaël LORIENT, secrétaire de l'USP - 2 rue Alain Daniel 29800 LANDERNEAU. Les réponses peuvent aussi être transmises par mail : [mickael.lorient@sfr.fr](mailto:mickael.lorient@sfr.fr)

**Bulletins d'inscription disponibles en mairie ou sur [www.pencran.fr](http://www.pencran.fr) - rubrique « Vivre à Pencran » puis « vie associative ».**

Clôture des inscriptions : le 20 mai 2012.

# PETITES ANNONCES

## EMPLOI

- **ADMR de Dirinon** et sa Région recherche aide à domicile pour remplacement et pour période d'été sur les communes de Dirinon, Pencran, Loperhet et Saint Urbain. Missions : entretien de la maison, préparation de repas, accompagnement. Expérience souhaitée et permis de conduire exigé. Envoyer un CV à l'ADMR de Dirinon, zone de Lannuzel - 29460 DIRINON.
- **Randstad Inhouse Services**, Entreprise de Travail Temporaire, recrute des **opérateurs de production (H/F)** pour l'entreprise GAD basée à Lampaul Guimiliau, entreprise leader dans la transformation de viande. Postes à pourvoir rapidement. Contact : 02.98.24.60.58.
- **R&R France**, filiale du groupe anglais R&R Ice cream, le n°2 européen du marché des glaces recrute en CDD jusqu'en août 2012 pour son site basé à Plouédern des **ouvriers de conditionnement H/F** (Réf : AC/2012). Postes à pourvoir rapidement. Merci d'expédier C.V et lettre de motivation, par courrier ou email à l'adresse suivante : **ROLLAND SAS**, service ressources humaines, B.P. 809 PLOUEDERN - 29208 LANDERNEAU Cedex.  
e-mail : ekerhuel@rolland.fr Site web : rr-icecream.fr

- **ADIA Landivisiau** recherche des **ouvriers agroalimentaires (H/F)** (mise en cartons, étiquetage, palettisation) et des agents de fabrication. Si vous êtes intéressé(e), merci de bien vouloir contacter l'agence ADIA au 02.98.24.70.75 ou vous présenter à notre agence située au 11 rue d'Arvor 29400 Landivisiau, muni des pièces suivantes : CV, carte d'identité, RIB et justificatif de domicile.
- **ADEQUAT Landerneau**, agence d'emploi, spécialisée dans la mécanique agricole, recherche 2 techniciens SAV agricoles en CDI. Contact : 02.29.00.80.00 / 02.29.00.80.010.  
agence.landerneau@groupeadequat.fr

L'agence ADIA BREST organise 2 journées de **recrutement emplois saisonniers étudiants** :

- **mercredi 30 mai 2012 de 9h à 11h et de 14h à 16h30**
- **mercredi 6 juin 2012 de 9h à 11h**

Postes à pourvoir : manutention, distribution de prospectus, agroalimentaire. Permis B indispensable, disponibilité sur les mois de juillet et août minimum. Merci de préparer CV, copie pièce d'identité, copie carte vitale, RIB et justificatif de domicile. Agence ADIA : 4 ter rue Colbert - BREST.

## Collecte pour un séjour humanitaire

Dans le cadre d'un **séjour humanitaire** dans un orphelinat au Cambodge, **je collecte** :

- des gants chirurgicaux
- des vêtements d'été pour garçons de 6 à 14 ans
- du paracétamol.

Merci de contacter Maiwenn Ily au 06 13 20 53 98  
ou [maiwenn.ily@wanadoo.fr](mailto:maiwenn.ily@wanadoo.fr)



## Au petit plaisir gourmand

A partir du dimanche 13 mai, tous les dimanches matin et jours fériés de 7h à 13h sur la place du bourg, en face de l'église, je vous propose mes pâtisseries, viennoiseries, crêpes, dépôt de pain et traiteur.

Pour toute commande ou tout renseignement, me contacter au 06 23 63 25 76.



## Relais pédestre 'Ar Redadeg' le 13 mai à Pencran

Du 12 au 19 mai aura lieu la course « Ar Redadeg 2012 ». Un relais de 1 500 km à travers la Bretagne, de Brest à Douarnenez en passant par les Côtes d'Armor, l'Île-et-Vilaine, la Loire-Atlantique, et le Morbihan.

Elle est organisée tous les 2 ans afin de promouvoir l'usage du breton et soutenir des projets innovants, en matière d'éditions, de médias, de théâtre et d'animations.

Venue de Landerneau, elle passera par Pencran dimanche 13 mai à partir de 12h40 ( Rosquelen : 12h40 / Kerlois : 12h46 / Runaher : 12h53/ Bot Caërel : 13h) puis prendra la direction de Tréflévenez.

Vous pouvez y participer.

Il est possible de se joindre au porteur du témoin pour courir sur quelques mètres ou plusieurs kilomètres, l'accompagner à vélo ou tout simplement l'encourager lors de son passage.

Ce relais n'est pas une compétition, compte tenu de l'allure modérée, petits et grands peuvent y prendre part. Plus d'information sur :

<http://www.ar-redadeg.org>



## Concert de la chorale de Landerneau au profit du Secours Populaire

La chorale de Landerneau donne un concert à l'église de Dirinon le 6 mai à 15h30 au profit des démunis du Secours Populaire du secteur de Landerneau.

## PORTES OUVERTES Groupe scolaire les 2 rives le samedi 2 juin 2012 de 9h à 12h

Le LYCEE SAINT JOSEPH - Groupe Scolaire « Les 2 Rives » de Landerneau vous invite à participer à la matinée « PORTES OUVERTES » pour découvrir les **formations technologiques et professionnelles** proposées dans l'établissement.

Lycée Saint Joseph, route de Pencran  
LANDERNEAU

☎ : 02-98-85-02-58 ; Fax : 02-98-21-59-31

Email : [secretariat@lyceestjoseph.fr](mailto:secretariat@lyceestjoseph.fr)

Site : [www.lyceestjoseph.fr](http://www.lyceestjoseph.fr)

## STAGE BAFD

Au CPIE Gorre Menez à Loperhet, stage de formation générale BAFD du 11 au 19 juin 2012. Il reste des places !

Le BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeurs) est un diplôme qui permet « d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs » .

Contact au 02 98 07 03 74 ou [cpie@wanadoo.fr](mailto:cpie@wanadoo.fr)

Venez aussi découvrir les dates, les lieux des formations BAFD-BAFD 2012 UBAPAR :

<http://www.ubapar.org/article289.html>

## Club de loisirs multi-solos

Vous êtes célibataire, veuf(ve) ou divorcé(e), et vous ne voulez plus passer votre temps libre seul(e)... Rejoignez notre club de loisirs pour faire ensemble des sorties, expos, restos, randos, vacances... Ne restez plus seul(e), et découvrez des buts sympas de sorties. Une réunion mensuelle organise les activités du mois à venir. Vous pourrez prendre part à ces activités pendant un mois avant de décider d'intégrer ou pas l'association. Cotisation annuelle pour frais de fonctionnements : 30 €.

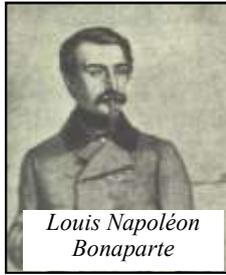
Prochaines réunions : vendr. 01/06, 06/07 et 03/08 à 20h30, au centre socio culturel, rue des Déportés, 29260 LESNEVEN.

Contact : 02 98 61 82 76.

## La présidence de la République

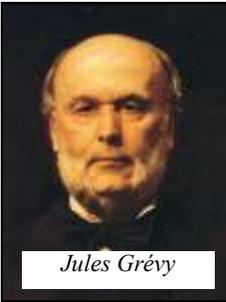
### La présidence et les cinq Républiques.

La Première République (1792 - 1799) est une république sans président. La Seconde République qui dure de 1848 à 1852, se fait autour de l'élection de **Louis Napoléon Bonaparte** à la tête de l'Etat. C'est le premier Président de la République et il a été élu au suffrage universel indirect le 10 décembre 1848. Toutefois, en décembre 1852, Louis Napoléon Bonaparte décide de conserver le pouvoir par la force lors d'un coup d'Etat et établira le Second Empire.



Louis Napoléon Bonaparte

A la défaite de la France dans la guerre contre la Prusse en 1870, l'empereur est déchu et s'ensuit une période très agitée. Les divisions des monarchistes permettent aux Républicains de s'imposer très vite et de voter des lois constitutionnelles républicaines en 1875. Le président de la République est élu à la majorité des deux chambres du Parlement réuni en Assemblée nationale pour un mandat de sept ans. Il est pourvu de toutes les prérogatives de l'exécutif (sorte de monarque non héréditaire). Toutefois **Jules Grévy** renonce volontairement à exercer ses prérogatives constitutionnelles et s'interdit d'intervenir contre les vœux du Parlement. En témoigne une scène lors d'un conseil des ministres de 1882 au Palais de l'Élysée : après un débat houleux, le président Jules Grévy prend la parole : « *Savez-vous ce que je ferai, Messieurs ?* » S'ensuit un silence respectueux. « *Eh bien, je ne ferai rien* ». Le président de la République se cantonne donc à une fonction représentative, laissant le pouvoir au président du Conseil et au Parlement.



Jules Grévy

En octobre 1946, la IV<sup>e</sup> constitution est adoptée instaurant ainsi la IV<sup>e</sup> République. Comme sous la III<sup>e</sup>, le président est élu par les deux chambres pour sept ans. Son rôle est encore plus effacé que



Charles de Gaulle

sous le précédent régime. La V<sup>e</sup> constitution, élaborée après la crise de mai 1958 et voulue par **le général de Gaulle**, change considérablement le rôle du président de la République. Alors qu'il n'occupait depuis 1871 qu'une magistrature d'influence, que de Gaulle traduit par la formule d'« inaugurer les chrysanthèmes », il se retrouve le personnage le plus influent de la Nation, à la tête de tous les organes constitutionnels, arbitre suprême de la vie politique et chef de l'exécutif, sauf en période de cohabitation.

### Les résidences des présidents de la République.

La résidence principale est bien sûr **le Palais de l'Élysée** qui fut choisi en 1848 par l'Assemblée nationale comme résidence du chef



Palais de l'Élysée

de l'Etat. C'est un bâtiment du début du XVIII<sup>e</sup> siècle comptant environ 370 pièces qui sont aménagées au goût des présidents qui s'y succèdent. Pour leurs vacances, de même que pour des réceptions officielles, les chefs de l'Etat ont à leur disposition d'autres résidences en France : Le château de Rambouillet, le domaine national de Marly, le domaine de Souzy-la-Briche et le fort de Brégançon.

### Les conditions des élections présidentielles

Sous la II<sup>e</sup> République le président était élu au suffrage universel masculin. Sous la III<sup>e</sup> et sous la IV<sup>e</sup> République, il était élu par le

Parlement. Sous la V<sup>e</sup> République, le président a d'abord été élu au suffrage restreint élargi, par environ 80 000 Grands Électeurs (députés, sénateurs, conseillers généraux et délégués des conseils municipaux). Depuis la révision constitutionnelle voulue par de Gaulle et ratifiée par référendum en 1962, il est élu au **suffrage universel direct** ce qui renforce considérablement sa légitimité.

Pour pouvoir se présenter, le candidat doit être français et avoir 23 ans. Il doit bien sûr jouir de ses droits civiques et avoir recueilli au moins 500 signatures d'élus dans au moins 30 départements différents. La campagne débute officiellement à la parution de la liste de tous les candidats au Journal Officiel et se termine le vendredi précédant le vote à minuit précise.

Depuis 1873, les présidents de la République en France étaient élus pour 7 ans. Sous la IV<sup>e</sup> République, ils n'étaient rééligibles qu'une seule fois. De Gaulle a conservé le septennat (pour mener à son terme les grands desseins, à l'écart des luttes des partis). Jacques Chirac a fini par se rallier au quinquennat qu'il avait combattu, et en 2000 les Français ont ratifié par référendum la réduction du mandat présidentiel de 7 à 5 ans.



Jacques Chirac

### La V<sup>e</sup> République, LA République présidentielle

Les principes de la Constitution de 1958 renforcent les pouvoirs du Président qui se divisent en deux catégories :

- **Les pouvoirs propres** qui lui permettent de décider seul dans certains domaines : nomination du Premier ministre, mettre fin à ses fonctions, référendum, dissolution de l'Assemblée (pas plus d'une par an).

- **Les pouvoirs partagés** : il promulgue les lois adoptées par le Parlement, la déclaration de guerre doit être autorisée par le Parlement, la loi est votée par le Parlement, les décrets sont contresignés par le Gouvernement...

Le chef de l'Etat est le détenteur du pouvoir exécutif, le chef des armées françaises, le plus haut magistrat de France, le grand maître de la Légion d'honneur, le co-prince d'Andorre.

L'Article 16 confie au président de la République tous les pouvoirs en cas de crise pesant sur les institutions de la République, l'indépendance ou l'intégrité du territoire.

### Le Président, chef des armées.

Le général de Gaulle applique aux armées un contrôle présidentiel extrêmement fort et depuis, les questions de défense sont le pré carré de la fonction présidentielle. Si une déclaration de guerre doit être entérinée par le Parlement, **la force nucléaire** ne peut être engagée que sur ordre du président. Durant ses voyages, il est escorté d'un officier portant la valise contenant les codes secrets pour activer les armes nucléaires.

### Le portrait officiel des présidents de la République

Rien n'oblige les communes de France à faire figurer le portrait du président en fonction. Celui-ci est distribué gratuitement aux différents services de l'Etat qui décident ou non de le faire figurer.



Valéry Giscard d'Estaing



Georges Pompidou

Jusqu'à Valéry Giscard d'Estaing, les présidents posent en habit officiel avec le grand collier de la Légion d'honneur et l'écharpe rouge.